



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et  
Développement  
(J\_GRAD)***



**ISSN : 1840-9962**

***N °1, décembre 2020***

***Volume 1***

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE  
**Rédacteur en Chef** : Dr (MC) Bernard FANGNON  
**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)	SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
SINSIN Brice (UAC, Bénin)	OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)
ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso)	HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)
AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)	KOLA Edinam (UL, Bénin)
AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)	CLEDJO Placide (UAC, Bénin)
TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)	CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France)
TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)	OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)
KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire)	ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)
GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin)	GONZALLO Germain (UAC, Bénin)
OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo)	KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)
CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France)	KAUDJHS ASSI-Joseph Université Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)
SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)	YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin)
VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)	HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)
TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo)	BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

# SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	<b>FANGNON Bernard</b> : <i>Dynamique foncière et vulnérabilité des exploitations maraichères dans la commune de Sèmè-Podji (sud-est du Bénin)</i>	05-20
2	<b>KOUAKOU DJAHA NIMLAN Josiana, AMANI ASSIE Felix, BRIN ADOU Kouabenan, KOFFI YAO Jean Julius</b> : <i>Retour des migrants agricoles et problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	21-34
3	<b>IBRAHIMA MOUNKAILA Ridouane, DIPAMA Jean-marie, BONTIANTI Abdou, BACHIR Mourtala</b> : <i>Variations climatiques, pressions anthropiques et dynamiques de l'occupation et de l'utilisation des sols : analyse sur les facteurs de la dégradation des terres dans les communes Kourteye, Simiri et Ouallam (Niger)</i>	35-51
4	<b>BASSE Orou Yorou Guy Aymard, ABDOULAYE Abdoul Ramane, TONDRO MAMAN Abdou-Madjidou, GIBIGAYE Moussa</b> : <i>Perceptions des acteurs agricoles sur les déterminants des changements spatio-temporels de la végétation dans le bassin supérieur de l'Okpara au Nord-Bénin</i>	52-64
5	<b>ASSI-KAUDJHIS Narcisse</b> : <i>Contribution des potentialités endogènes à la gestion de la commune d'Oume (Centre- Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	65-77
6	<b>TRAORE Diakalya, SOME YELEZOUOMIN STEPHANE Corentin, FANGNON Bernard, DA DAPOLA EVARISTE Constant</b> : <i>Emergence de l'agriculture de rente et dynamique de la gouvernance coutumière du foncier dans la commune de Kangala (Burkina Faso)</i>	78-88
7	<b>HOUINSOU TOGNIDE Auguste, NASSIHOUNDE COCOU Blaise, KPATOUKPA Kweshivi Bienvenu</b> : <i>Problématique de la gestion foncière dans la commune de Tôffo au Sud-Bénin</i>	89-104
8	<b>AHODO-OUNSOU NADOHOU ALODEDJI Richard, TOHOZIN Antoine Yves et GIBIGAYE Moussa</b> : <i>Enjeux fonciers et jeux d'acteurs dans l'espace rural de la commune de Zê (Bénin)</i>	105-117
9	<b>ABOUDOU YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou</b> : <i>Enjeux et défis de la gestion des terres agricoles dans la commune de Savè au Centre du Bénin</i>	118-134
10	<b>Vincent MOUTEDE-MADJI, Beltolna MBAINDOH</b> : <i>Exploitation pétrolière et dynamique des espaces ruraux dans le Département de la Nya en République du Tchad</i>	135-148

11	<b>ANGOA Roseline Ella Ehoué, KOULAÏ Armand, TAPÉ Bidi Jean :</b> <i>Déterminants et incidences spatio-sociales de la paysannerie dans la localité d'Arrah à l'est de la Côte d'Ivoire</i>	149-160
12	<b>KOUMASSOU M. Thréance, YABI Ibouraïma, BALOUBI M. David, HOUSSOU Christophe Sègbè :</b> <i>Ecueils du code foncier domanial et pratiques foncières locales dans les communes d'Aplahoué et de Klouékanmey</i>	161-176
13	<b>KOUASSI Konan, KOFFI Guy Roger Yoboué, N'GUESSAN N'GUESSAN Francis, ASSI-KAUDJHIS P. Joseph :</b> <i>Enclavement fonctionnel et accès aux marchés ruraux dans la sous-préfecture de Bonon en Côte d'Ivoire</i>	177-191
14	<b>ASSEMIAN Assiè Emile, KOUAKOU Yao Fabrice, BOTTI Vanie David :</b> <i>Cartographie des zones humides destinées à l'agropastoral et à l'approvisionnement en eau potable de la commune de Katiola (centre-nord de la Côte d'Ivoire) par télédétection</i>	192-207
15	<b>SANOU Bakary, ADAM Youssoufou, TONDRO MAMAN Abdou Madjidou, DAKOU Bio Sylvestre, GIBIGAYE Moussa :</b> <i>Dynamique institutionnelle de gouvernance et d'aménagement des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest</i>	208-221
16	<b>KRAMO Yao Valère :</b> <i>Accessibilité géographique aux structures sanitaires et stratégies de résilience en milieu rural dans le Département de Gagnoa en Côte d'Ivoire</i>	222-235
17	<b>ODJOUBERE Jules, DAOUDOU O. Laurent, LAOUROU Jean :</b> <i>Impacts de la pression anthropique sur la forêt classée de l'Ouémé-Boukou dans la commune de Savè au Bénin</i>	236-246
18	<b>GBENOU Pascal, GBESSO Gbodja Houéhanou François, GIBIGAYE Moussa :</b> <i>Spatialisation, usages et essai de multiplication massive des plants de <i>Pterocarpus santalinoides</i> DC. en pépinière dans la commune d'Abomey-Calavi</i>	247-257
19	<b>MAGNINI Seindira :</b> <i>Analyse des perceptions liées à la mobilité des enfants dans la province du Sourou au Burkina Faso</i>	258-270

## RETOUR DES MIGRANTS AGRICOLES ET PROBLEMES FONCIERS DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BROBO (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)

### RETURN OF AGRICULTURAL MIGRANTS AND LAND ISSUES IN THE SUB-PREFECTURE OF BROBO (CENTRAL CÔTE D'IVOIRE)

KOUAKOU DJAHA NIMLAN Josiana, AMANI ASSIE Felix, BRIN ADOU Kouabenan, KOFFI YAO  
Jean Julius

*Kouakoujosi2017@gmail.com, felixassie94@gmail.com, brinadkob@yahoo.fr, yao.julius@ird.fr*  
Université Alassane Ouattara, département de géographie, BP V18 Bouaké 01, Côte d'Ivoire

#### RESUME

La migration est un phénomène qui fait l'objet de plusieurs écrits. Ces écrits portent le plus souvent sur le départ et les activités des migrants dans les régions de destination. Mais, le retour des migrants dans les régions d'origine et les problèmes (fonciers) qui en découlent sont peu étudiés. Cet article analyse les problèmes fonciers engendrés par le retour des migrants agricoles dans les villages de la sous-préfecture de Brobo. La méthodologie a impliqué principalement une enquête auprès de 90 migrants de retour, nourrie de recherche documentaire. Pour l'analyse de nos données, nous avons eu recours à deux types de traitement : le traitement statistique avec les logiciels Sphinx, Word 2013 et Excel 2013 et le traitement cartographique à l'aide des logiciels QGIS 2.12 et Envi 4.8.

Les résultats obtenus révèlent que divers facteurs impulsifs et attractifs sont à la base du retour des migrants agricoles. Au niveau des facteurs impulsifs, 32% des migrants de retour évoquent le manque de terres cultivables, 31% pour l'accès difficile au foncier et 31% pour la faible productivité des plantations induite par le vieillissement des vergers. À ces raisons, s'ajoutent les conflits fonciers (4%) et leur déguerpissement dans les aires protégées (2%) par l'État. En ce qui concerne les facteurs attractifs, l'on note l'importance de la culture de l'anacarde comme une source tangible de revenu des paysans. Toutefois, ces retours engendrent des litiges voire des conflits dans les localités de la sous-préfecture de Brobo. Ces litiges sont de types intrafamiliaux, interfamiliaux et entre villages. Ces différends s'expriment par l'effritement et la dégradation des relations sociales, mais également par la destruction intentionnelle des plantations par incendie.

**Mots clés :** Retour de migrant agricole, problème foncier, Brobo

#### ABSTRACT

Migration is a phenomenon that is the subject of several writings. These writings, mostly deal with departure and activities of migrants in the regions of destination. However, the return of migrants to the regions of origins and the resulting land problem are little studied. This article analyzes the issues caused by the return of agricultural migrants to the sub-prefecture of Brobo. The methodology mainly involved a survey of 90 return migrants, fed by documentary research. For the analysis of our data we had recourse to processing with sphinx, Word 2013 and Excel 2013 software and processing using QGIS 2.12 and Envi 4.8 software.

The results obtained reveal that various impulsive and attractive factors are at the base of the return of migrants. With regard to impulsive factors, 32% of return evoke the lack of cultivable land, 31% for difficult access to land and 31% by the low productivity of plantations caused by aging of orchard. To these reasons, can be added land disputes (4%) and their eviction in areas protected (2%) by the State. However, the importance of cashew cultivation as tangible source of income. Nevertheless, these returns generate litigation or even conflicts in the localities. These disputes are intra-family, inter-family and between villages. These differences are expressed the erosion degradation of social relations, but also by the intentional destruction of plantations by fire.

**Keywords:** Return of agricultural migrant, land issue, Brobo.

#### INTRODUCTION

La migration de retour est le mouvement des immigrés vers leur lieu d'origine (M-L. Flahaux, 2009, p.12). Elle peut être volontaire ou par contrainte. Ce thème, bien qu'il soit peu abordé dans les écrits scientifiques, est très important à divers points de vue en Afrique dans la

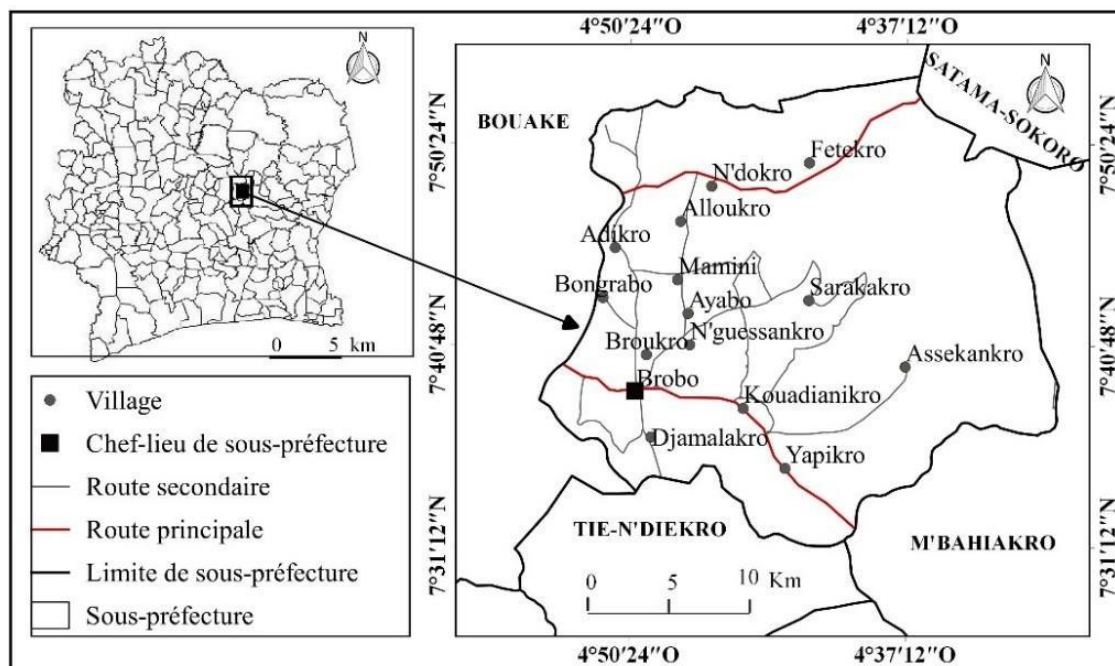
mesure où l'analyse des effets, de ce type de migration sur les sociétés d'origine, s'avère non seulement positive à travers les transferts des connaissances acquis par les migrants et le développement des activités économiques (M-L. Flahaux, 2009, p.8), mais aussi négative suite aux problèmes qui en découlent. De ces problèmes, peuvent être citées la pression foncière, la remise en cause de certains contrats fonciers, etc. La Côte d'Ivoire également connaît un mouvement de retour des migrants nationaux dans leur lieu d'origine. Parmi ces migrants, figurent les paysans baoulé (A. Babo et Y. Droz, 2006, p. 9), migrés vers les régions forestières pour la pratique du binôme café-cacao depuis l'indépendance (A. Bonnassieux et O. Pliez, 2009, p.1). Ces retours sont dus non seulement aux vives tensions entre autochtones et migrants dans les régions cacaoyères depuis les années 90 (S. Boni, 201, p. 13), mais aussi au manque de terres cultivables et la limitation d'accès au foncier. Même si le retour des migrants a des effets positifs sur le lieu d'origine (M-L. Flahaux, 2009, p.8), cela n'est pas le cas de Brobo.

Brobo est une sous-préfecture qui fait partie des territoires ruraux du centre ivoirien, est soumise au phénomène du retour. Ces retours qui constituent une réponse aux contraintes foncières dans les régions cacaoyères, participent à la dynamisation de l'agriculture notamment la production de l'anacarde dans ladite localité. Toutefois, ces retours sont au centre de nombreux problèmes fonciers à cause de la saturation des terres cultivables induite par l'implication massive des migrants de retour (85%) dans la pratique de la culture de l'anacarde. En effet, l'anacarde est une culture pérenne donc la durée de vie est comprise entre 20-30 ans (Lacroix J., 2003, p.9). Ainsi, sa pratique massive engendre conséquemment la réduction des terres arables. Alors, les questions qui se dégagent sont les suivantes : Quelles sont les causes du retour des émigrés agricoles dans la sous-préfecture de Brobo ? Quels sont les types de problèmes fonciers induits par ce retour? Quelles en sont les conséquences ? Cette étude vise à analyser les problèmes fonciers engendrés par le retour des migrants agricoles dans les villages de la sous-préfecture de Brobo

## **1. MATERIELS ET METHODES**

### **1. 1. Présentation de la zone d'étude**

Située dans la région de Gbêkê précisément dans le département de Bouaké, la sous-préfecture de Brobo est limitée au nord-ouest par la sous-préfecture de Bouaké et nord-est par celle de Satama-Sokoro, au sud-est et à l'est par la sous-préfecture de M'Bahiakro et au sud par la sous-préfecture de Tié-n'diékro (Carte 1). La sous-préfecture de Brobo est localisée entre les longitudes 4°30' et 4°54'Ouest et les latitudes 7°30' et 7°54'Nord et s'étend sur une superficie de 1 300 km<sup>2</sup> (INS, 2014). La carte 1 présente la zone d'étude (sous-préfecture de Brobo).

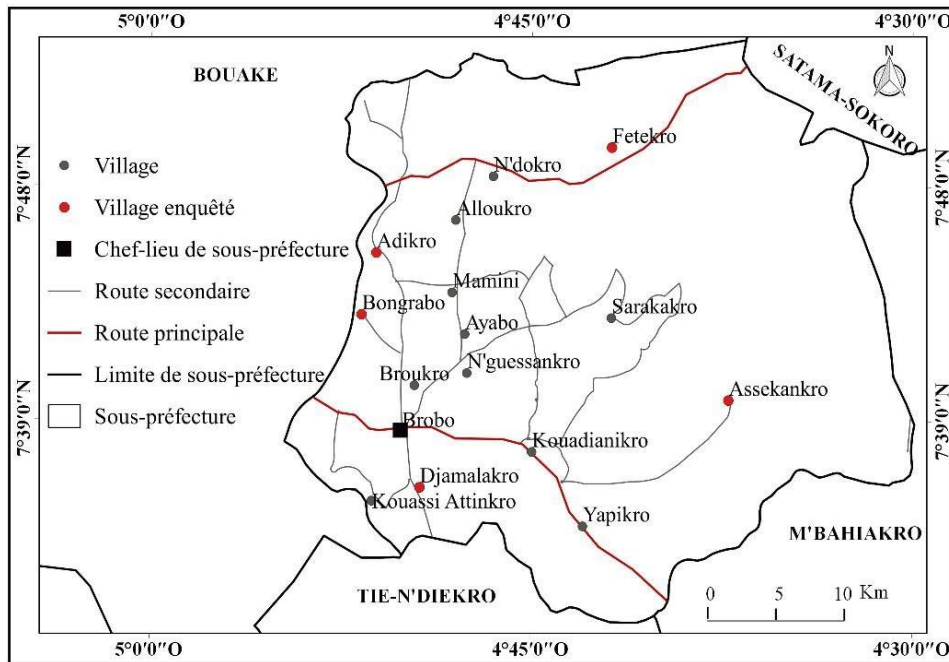


**Carte 1 :** La localisation de la zone d'étude

Source : BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes, juillet-août 2018 *Réalisation* : KOUAKOU J., 2019

## 1-2- Échantillonnage et traitement des données

Les données utilisées dans cette étude ont été recueillies principalement lors d'une enquête de terrain menée du 4 juillet au 25 août 2018 et appuyées de recherches documentaires. La documentation a servi de base empirique pour cerner le phénomène de migration en général et particulièrement celui opéré en Côte d'Ivoire. En effet, l'enquête de terrain a consisté d'une part, à faire des entretiens auprès des responsables administratifs de notre lieu d'étude. Ce sont entre autres le Sous-préfet, le Chef de zone de l'ANADER, le Directeur régional de l'Agriculture et les chefs des six villages enquêtés. Ces personnes ont fourni des informations sur « la migration de retour » et la gestion foncière dans la sous-préfecture de Brobo. D'autre part, un questionnaire a été adressé aux migrants de retour. La méthode de choix raisonné a été utilisée pour la détermination des villages enquêtés. Les critères de ce choix sont : la localisation, spatialisés des villages à l'intérieur de la zone d'étude, l'exigence du type et de la taille du village sont souples, la présence effective de migrants de retour dans le village et la pratique de nouvelles cultures industrielles. Sur la base de ces critères, 10% de l'ensemble des localités soit 6 villages sur les 58 ont été enquêtés. Ces villages sont Fêtékro, Sarakakro, Djamelakro, Assekankro, Bongrabo et Adikro. Ils sont présentés à travers la carte ci-dessous.



**Carte 2 : La localisation des villages enquêtés**

Source : BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes, juillet-août 2018 Réalisation : KOUAKOU J., 2019

Au niveau des ménages enquêtés, l'étude prend en compte toute personne ayant émigré en zone forestière pour des raisons agricoles et qui est de retour dans le village. Les personnes définitivement installées dans leur localité d'origine dont le nombre d'année est inférieur ou égal à deux décennies. La technique utilisée est celle de boule de neige. Elle consiste à demander aux interlocuteurs de désigner d'autres individus à interroger qu'il considère comme susceptibles d'être concernés par les études. La variation des effectifs des migrants de retour dans les localités enquêtées s'explique par le fait que nous avons pris en compte seulement les personnes qui étaient présentes dans le village lors des enquêtes. L'imbrication de ces critères a permis d'avoir 90 personnes enquêtées dans la zone d'étude représentées dans le Tableau I.

**Tableau I :** Récapitulatif du nombre de personnes enquêtées par entité rurale

Villages	Nombre de personnes enquêtées
Fêtêkro	11
Sarakakro	16
Djamalakro	24
Assekankro	11
Bongrabo	13
Adikro	15
<b>Total</b>	<b>90</b>

Source : Enquêtes, juillet-août 2018

Pour l'analyse des données, nous avons eu recours à deux types de traitement : un traitement statistique et un traitement cartographique. Le traitement statistique s'est fait à partir des logiciels Sphinx V5 précracké, Word 2013 et Excel 2013. Le logiciel sphinx a permis de faire le dépouillement, la saisie et les croisements des données. Quant à Excel, il a servi à la réalisation des graphiques et les tableaux. Et enfin, Word a permis la rédaction du document. Pour la cartographie, deux logiciels ont été utilisés : QGIS 2.12 et Envi 4.8. QGIS a permis la réalisation des cartes thématiques. Quant à Envi, il a servi à faire les traitements des images satellitaires et à la réalisation des cartes d'occupation du sol. A ce niveau, nous avons fait des relevés de points sur le terrain avec l'application OSMTracker avant de finaliser la carte



d'occupation avec le logiciel Envi. Après le traitement des différentes données, nous avons obtenu des résultats suivants.

## 2. RESULTATS

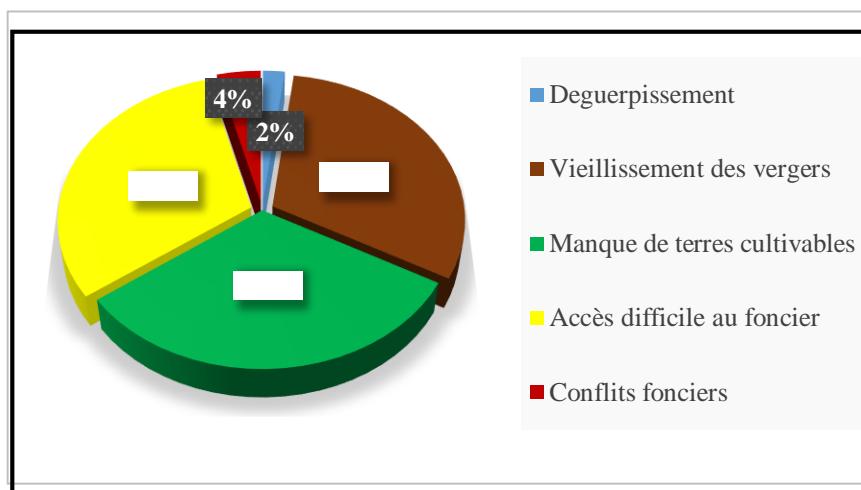
Les résultats de cette recherche se résument en trois points essentiels : à savoir les causes du retour des migrants, les problèmes fonciers engendrés par ce retour et leurs impacts sur la population de la sous-préfecture de Brobo.

### Les facteurs du retour des migrants agricoles dans la sous-préfecture de Brobo

De nombreuses raisons ont engendré le retour des migrants agricoles des régions forestières vers leur lieu d'origine.

#### *Une diversité de raisons impulsives*

Les facteurs impulsifs sont tous les éléments ou les raisons qui suscitent le départ d'une personne ou d'une population de son lieu de résidence habituel pour aller s'installer dans un autre lieu. Ainsi, la figure 1 présente de diverses raisons qui engendrent le retour des migrants agricoles dans la sous-préfecture de Brobo.



**Figure 1** : Raisons du retour des personnes à Brobo

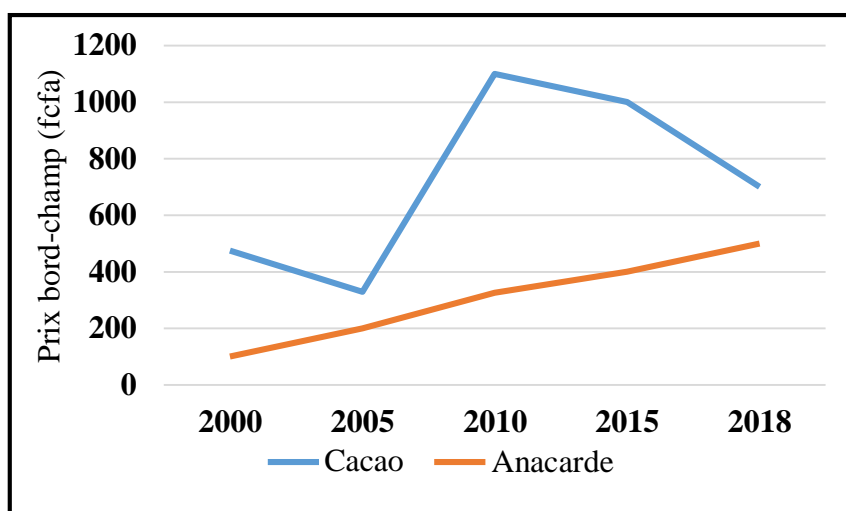
*Source* : Enquêtes, juillet-août 2018

Cette figure révèle que de différents événements ont poussé les émigrés agricoles de la sous-préfecture de Brobo à revenir dans leur lieu d'origine. En effet, 32% des émigrés agricoles reviennent à cause du manque de terres dans les zones productrices de café et de cacao. Cette situation est due à l'augmentation de la population paysanne dans ces localités entraînant une saturation des terres cultivables dans ces zones. En plus, 31% de ces migrants de retour évoquent le vieillissement des vergers qui entraîne une baisse de la production. À cet effet, l'un de ces migrants s'exprime en ces termes « *j'ai fait ma plantation de cacao à Divo depuis les années 1980 par là. Au début ça produisait plus que cinq (5) tonnes. Mais, vers les années 2000 à peine même je gagnais 300 kg, alors j'ai décidé de revenir au village* ». De ces propos, se joignent 31% des producteurs, qui évoquent le difficile accès au foncier pour de nouvelles plantations. Enfin, 4% des migrants justifient leur retour par la récurrence des conflits sur les terres déjà exploitées. Souvent, les contrats sont mis en cause par les descendants des propriétaires terriens qui parfois sont décédés. De toutes ces difficultés, s'ajoute le déguerpissement des paysans par l'État dans les zones protégées qui avaient été vendues par des autochtones. Ces nombreux problèmes autour du foncier dans les zones forestières poussent

les migrants agricoles à revenir dans leur lieu d'origine. Toutefois, ce retour est aussi encouragé par le développement de nouvelles spéculations agricoles notamment l'anacarde qui constitue une source de revenu et d'espoir pour les populations savanicoles.

### *L'anacarde, un prix bord champ de plus en plus attractif*

La culture de l'anacardier est devenue aujourd'hui l'un des piliers de l'économie des régions savanicoles du pays. La sous-préfecture de Brobo, comme toutes les autres localités du centre et du nord, a fondé son économie sur cette nouvelle culture. Cette spéculation qui, dans les années 1980, était quasi-inexistante, atteint 28 341 ha en 2018. Son évolution spatiale est due à la hausse du prix bord champ des noix de cajou. Pour mieux comprendre cette évolution, il nous convient de comparer à travers la figure 2, le prix d'achat des noix de cajou à celui du cacao (principale culture d'exportation de la Côte d'Ivoire).



**Figure 2 :** Étude comparée de l'évolution du prix d'achat du cacao et de la noix de cajou  
*Source :* Enquêtes, juillet-août 2018

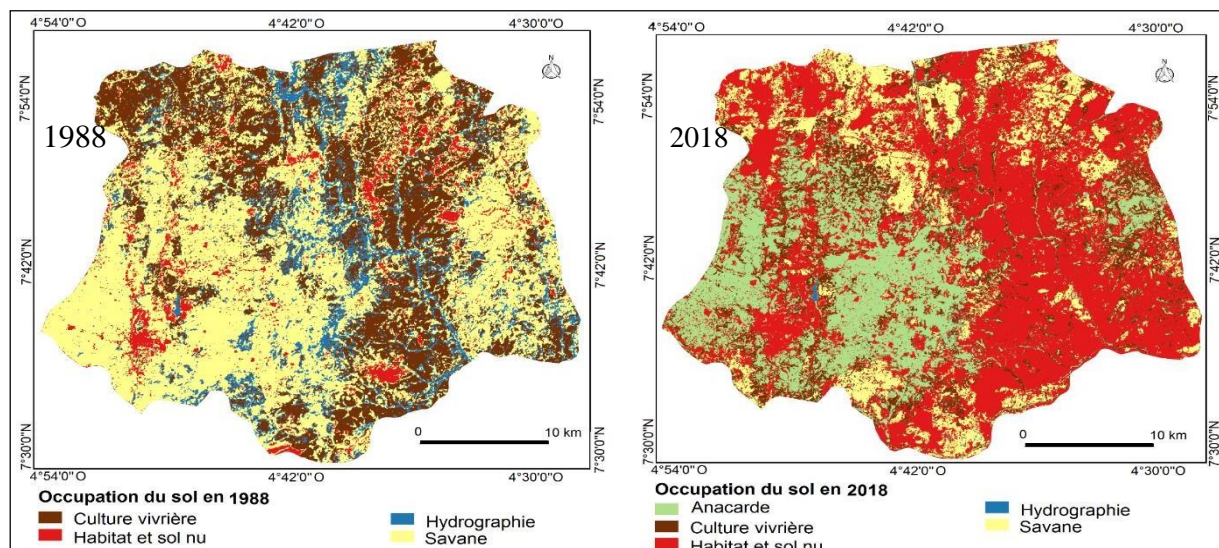
Au regard de cette figure, l'on constate que les prix bord champ du cacao et de la noix de cajou évoluent différemment. Le prix du cacao connaît une croissance discontinue. En effet, il évolue de 2000 jusqu'en 2010. En cette période, il est passé de 475 Francs CFA en 2000 à 329 Francs CFA en 2005 puis 1100 Francs CFA en 2010. Cependant, depuis 2010 le prix du cacao décroît. Il est passé de 1100 Francs CFA en 2010 à 1000 Francs CFA en 2015 et à 700 en 2018. Cela s'explique par la chute des prix de cette spéculation au niveau international. Par contre, le prix de la noix de cajou évolue de façon ascendante. Ce prix qui était à 100 Francs CFA en 2000 est passé à 200 Francs CFA en 2005 à 325 en 2010 à 400 en 2015 et à 500 Francs CFA en 2018. L'évolution de ces prix est due à la forte demande de la noix de cajou sur le marché international. Cette évolution attire les émigrés agricoles de la sous-préfecture de Brobo. Les habitants partis à la recherche de profits voient les avantages de l'anacarde dans leur propre zone, décident d'abandonner les zones forestières, avec ces nombreux problèmes, dans le but de revenir cultiver l'anacarde. Cependant, le retour de ces migrants a eu pour corollaire la compétition d'usage accrue autour du patrimoine foncier. Cette compétition d'usage engendre de nombreux problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo.

### **Divers problèmes fonciers induits par le retour des émigrés agricoles dans la sous-préfecture de Brobo**

Le retour des migrants agricoles dans les localités d'origine engendre plusieurs problèmes fonciers dans la pratique agricole.

### *Espace rural de la sous-préfecture de Brobo, une colonisation massive des terres par la culture de l'anacardier*

L'agriculture est la principale activité et l'anacarde est la première source de revenus des populations de la sous-préfecture de Brobo. En effet, 84% des migrants de retour s'adonnent à la culture de l'anacarde. Ces migrants ont participé à la colonisation massive des terres agricoles de la sous-préfecture de Brobo comme l'indique la carte 3.



**Carte 3:** Étude comparée de l'occupation du sol de la sous-préfecture de Brobo en 1988 et en 2018

**Source :** Landsat 4 et 8, 1988 et 2018

**Réalisation :** Kouakou J., 2019

L'observation des deux cartes présente les couches d'occupation du sol de la sous-préfecture de Brobo en 1988 et en 2018. En effet, en 1988, l'on note une forte dominance de la savane (64 799 ha soit 50 % de la superficie totale de la sous-préfecture). À cela, s'ajoute une dominance des cultures vivrières (41 550 ha soit 32 % de la superficie totale). Quant à l'hydrographie, elle occupait 12 % de la superficie sous-préfectorale. À cette époque, les terres étaient moins cultivées. Tout comme les régions nord de la Côte d'Ivoire, les cultures de subsistance sont les plus cultivées. Les possibilités de la mise en place des cultures de café-cacao, principales cultures d'exportation de l'époque, étaient réduites d'où cette émigration des personnes vers les zones sud forestières ivoiriennes.

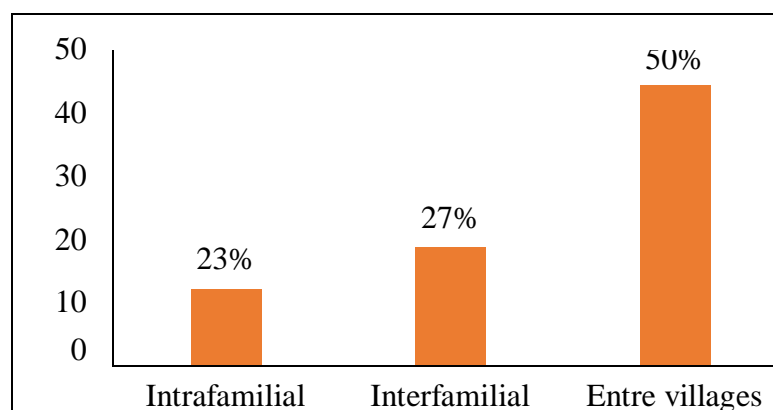
Le taux d'occupation des sols nus et habitats en 1988 s'expliquent par une faible densité de population conjuguée à l'émigration et même à l'exode rural. Ils occupaient seulement 6 % de la superficie de la zone d'étude. Cependant, en 2018, l'on observe une occupation rapide d'une nouvelle couche (culture de l'anacarde). Elle se tend sur une superficie de 28 341 ha soit 22 % de la superficie totale. L'évolution de la culture de l'anacarde est due à la hausse des prix d'achat de la noix de cajou (de 100 F en 2000 à 500 F/kg en 2018) qui suscite un engouement chez les paysans à cultiver davantage. La possibilité de pratiquer l'anacarde a encouragé le retour des migrants agricoles. Ces migrants participent à l'occupation de l'espace rural grâce à leur implication dans la mise en place des plantations de l'anacarde. Ainsi, l'on assiste à une régression des espaces cultivables (la savane) et le vivrier. Ces couches occupent respectivement, à cette époque, 20 340 ha soit 16 % et 21 690 ha soit 17 %. Au niveau des habitats et sols nus, on note une superficie de 52 716 ha. Cette croissance, avec un taux de 47 %, est due à l'évolution de la population. L'on observe une occupation remarquable au niveau

des habitats et sols nus. Cette croissance engendrée par l'augmentation de la population participe aussi à la réduction des terres arables de la sous-préfecture.

Il importe de dire que l'évolution spatiale des plantations de la noix de cajou (22 %) (Culture pérenne) engendre la réduction des terres cultivables. La superficie de l'espace cultivable qui occupait 50% de l'espace total de la sous-préfecture, en 1988, occupe maintenant 16 % en 2018. Cette situation induit inéluctablement de nombreux problèmes fonciers par les compétitions d'usage dans la sous-préfecture de Brobo.

### **2-2-2- Les différents types de problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo**

Les problèmes fonciers dans la sous-préfecture de Brobo sont pour la plupart de vives tensions. Dans cette sous-préfecture, les problèmes fonciers les plus récurrents sont les litiges qui se traduisent en trois types représentés par la figure 3.

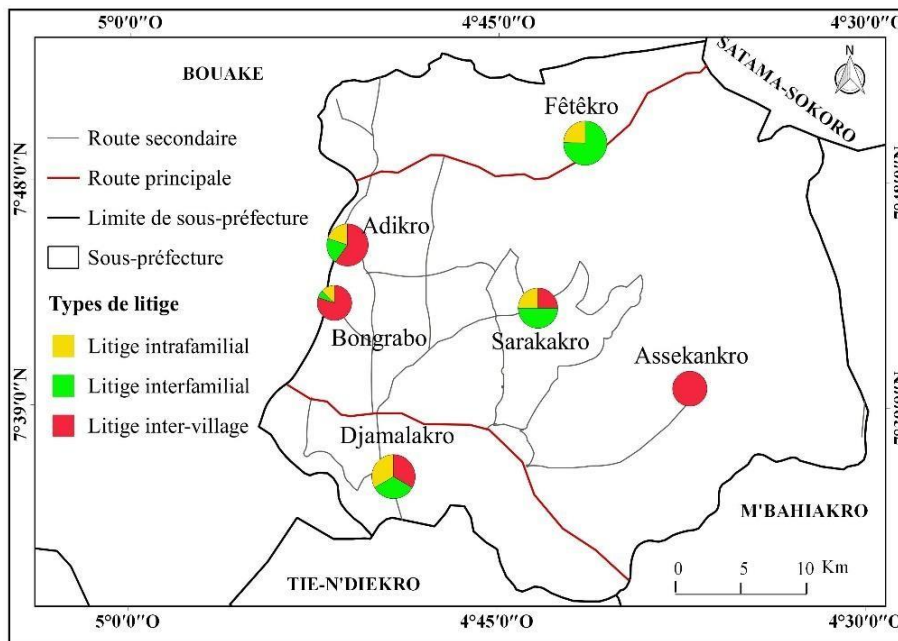


**Figure 3** : Répartition des types de litiges fonciers dans la sous-préfecture de Brobo  
**Source** : Enquêtes, juillet-août 2018

L'analyse de la figure 3 montre qu'il existe trois types de problèmes fonciers à savoir les litiges intrafamiliaux, interfamiliaux et entre villages. En effet, les tensions entre villages sont les plus nombreuses dans la sous-préfecture de Brobo. Elles représentent 50% des problèmes fonciers dans cette localité. Cette situation s'explique par le fait que les villages ne maîtrisent plus les limites de leur terroir (le finage). En sus, l'on constate les litiges interfamiliaux avec un taux de 27% et les différends intrafamiliaux qui représentent 23%. Ces problèmes sont dus au non-respect des limites du patrimoine foncier des membres de la famille, à la mauvaise gestion des héritages familiaux et surtout à l'implication massive des « migrants de retour » dans la mise en place de plantation de l'anacarde. Ce constat général dissimule des spécificités d'une localité à une autre.

### **2.2.3. Divers types de litiges fonciers à l'échelle des villages de la sous-préfecture de Brobo**

La sous-préfecture de Brobo connaît en majorité les tensions intrafamiliales, interfamiliales et entre villages. Ces types de tensions autour du patrimoine foncier varient d'une localité à une autre comme le présente la carte 4.



**Carte 4 :** Types de litiges fonciers par village dans la sous-préfecture de Brobo  
**Source :** BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes, juillet-août 2018 Réalisation : KOUAKOU J., 2019

L'observation de cette carte montre qu'il existe des litiges dans tous les villages enquêtés. En effet, Adikro, Bongrabo et Assekankro sont les plus touchés par les litiges inter-villages. Dans ces localités, plus de la moitié des enquêtés a eu des litiges fonciers entre villages. Si plus de la moitié des cas est observé à Adikro (60%) et Bongrabo (80%), cette situation concerne l'ensemble des enquêtés à Assekankro (100%). Les raisons de ces problèmes s'appréhendent à deux niveaux. D'une part, les paysans ne disposent pas de titre foncier. En outre, les limites des terres agricoles s'aperçoivent par la présence des éléments naturels (roches, rivières, arbres, etc.). La destruction de ces éléments qui servent de repère très souvent les gros arbres, les cours d'eau et les zones de dépressions (vallées) est source de litiges voire des conflits. En plus, l'exploitation de ressources naturelles (minerais) active les questions d'appropriation d'un site par les personnes situées aux encablures de cet espace. Le village de Bongrabo en est un exemple car l'exploitation d'une roche a mis à mal les relations. La non-délimitation du finage est source de problème foncier dans cet espace. Le second facteur est le non-respect des contrats fonciers entre villages. En effet, les tensions foncières entre Assekankro et Lagbabokohou résultent du fait que, les habitants de Lagbabokohou (propriétaires terriens du site Assekankro) demandent à Assekankro de partir de l'espace qu'ils lui ont cédé dans le passé vu les richesses et l'étendu de cet espace. Le refus à décision par Assekankro crée ainsi une récurrence de litiges voire de conflits entre ces villages.

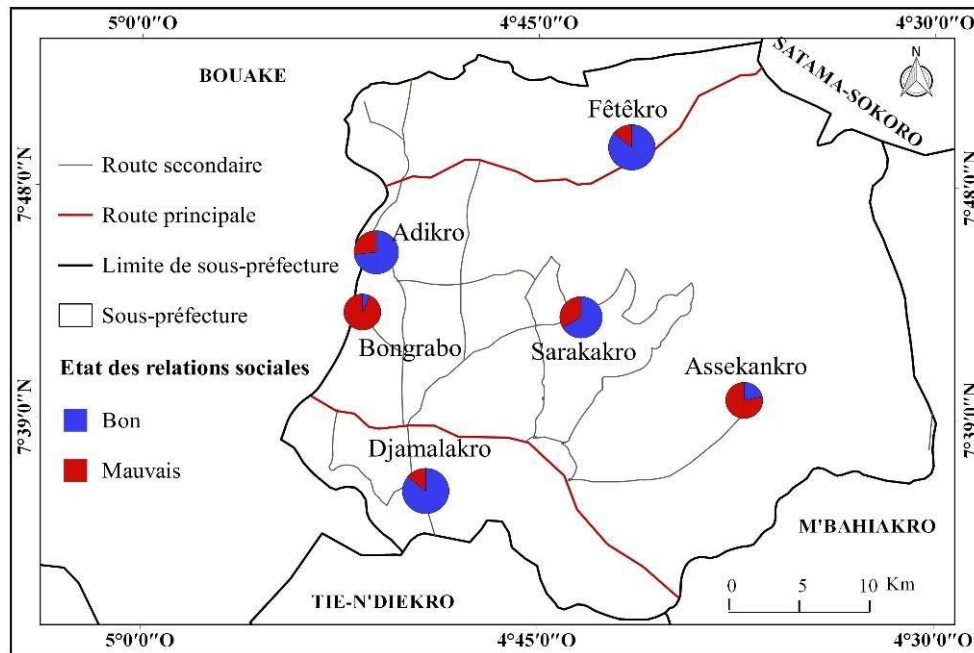
Les litiges interfamiliaux concernent les villages de Fêtêkro (75%) et Sarakakro (50%). Dans ces localités, l'on assiste à la dégradation des relations familiales à cause de l'appropriation des espaces agricoles par les différentes familles. La majorité des villages enquêtés notamment Djamalakro (30%), Fêtêkro (25%), Sarakakro (25%), Adikro (20%), Bongrabo (10%) connaît des tensions intrafamiliales. Ces litiges résultent de la mauvaise gestion de l'héritage familial et du développement fulgurant de l'anacarde. En effet, avec le développement de l'anacarde, les familles ont décidé de réserver des espaces pour la pratique des cultures vivrières. Cependant, certains membres des familles dissidents exploitent les parcelles réservées pour étendre leurs exploitations d'anacarde et d'autres des soles qui ne sont pas le leur. Ces relations conflictuelles engendrent de nombreux impacts socioéconomiques dans la sous-préfecture de Brobo.

## Les impacts socioéconomiques des litiges fonciers dans la sous-préfecture de Brobo

Les impacts socioéconomiques des litiges fonciers dans la sous-préfecture de Brobo se traduisent par la dégradation des relations sociales et la destruction des champs d'anacarde.

### *La dégradation des relations sociales*

La dégradation des relations sociales dans les villages est la mauvaise cohabitation entre les personnes et le non-respect de l'autorité coutumière d'une communauté. Cette cohabitation conflictuelle met à mal le développement harmonieux de cet espace. Cette conjoncture morose permet d'apprécier l'état des relations dans les villages de la sous-préfecture. La carte 5 présente l'état des relations sociales par localité dans la sous-préfecture de Brobo.



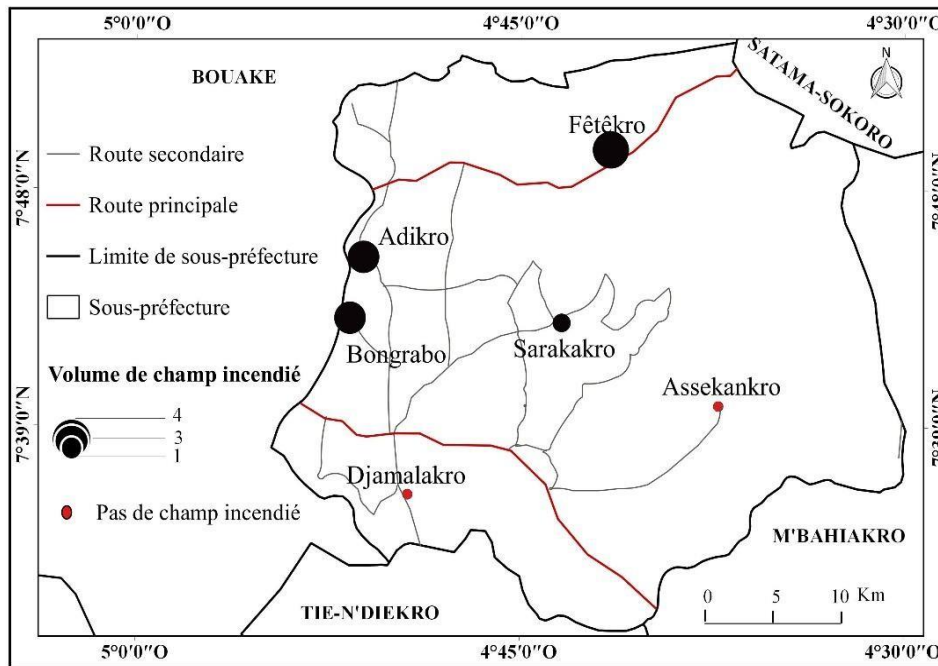
**Carte 5 :** L'état des relations sociales par village dans la sous-préfecture de Brobo

**Source :** BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes, juillet-août 2018 KOUAKOU J., 2019

L'observation de la carte 5 montre que dans toutes les localités, les populations vivent dans des relations conflictuelles. Cet examen général de la carte masque des particularités. Les hostilités entre les populations sont virulentes dans les localités de Bongrabo (93%) et d'Assekankro (73%). Ce mauvais état de cohabitation s'explique par la lutte d'appropriation des terres accentuée par le retour de certains membres de famille pour la pratique de l'anacarde. Dans les villages de Sarakakro (30%) et Adikro (25%), la situation est moins virulente grâce aux efforts des chefs coutumiers. La dégradation ou le mauvais état des relations sociales se traduit par les querelles entre deux ou plusieurs villages et entre les membres d'une même famille et l'effritement des valeurs sociales traditionnelles. Cette mauvaise cohabitation entraîne l'émigration forcée de certains membres des familles. En contrepartie, d'autres membres de familles procèdent par la destruction des plantations et de claies d'ignames par les feux de brousse.

### *Destruction des champs d'anacarde par incendie*

Les litiges qui aboutissent à la destruction des champs d'anacarde est un fait qui touche la majorité des localités de la sous-préfecture de Brobo. Ce phénomène est présenté à travers la carte 6.



**Carte 6:** Effectif des champs incendiés par village dans la sous-préfecture de Brobo  
**Source :** BNETD/CCT, 2014 et nos enquêtes, juillet-août 2018 Réalisation : KOUAKOU J., 2019

La carte 6 montre que la majorité des migrants agricoles retournée dans leur village d'origine a vu leur plantation incendiée. Cet incendie n'est pas la conséquence des feux de brousse ordinaires, mais de la vengeance des uns contre les autres après les litiges fonciers. Cette situation se vit plus dans la localité de Fêtékro avec quatre (4) cas. À Adikro et Bongrabo, nous avons enregistré trois (3) cas dans chaque village. Les acteurs sont les membres d'une même famille dont la proximité exacerbe la méfiance et la haine. Ces aversions aboutissent à la destruction du bien de l'autre. Contrairement à Djamalakro et Assekankro, les tensions n'engendrent pas d'incendie de plantation. Dans ces localités, ce fait constitue une abomination et donc sanctionné avec des amendes assez importantes.

### 3. DISCUSSION

Le retour des migrants agricoles de la sous-préfecture de Brobo est motivé par les conditions devenues de plus en plus défavorables pour la pratique des cultures agricoles dans les régions forestières. A cela, s'ajoute l'opportunité qu'offre la culture de l'anacarde dans les régions d'origine. Les résultats de l'étude révèlent que, 32% de ces retours sont dus au manque de terres cultivables, 31% aux vieillissements des vergers, 31% à l'accès difficile à la terre et 4% aux conflits fonciers. Ces résultats sont superposables à ceux de A. Bonnassieux (2009, p.3). Les résultats dudit auteur révèlent que dans le sud-ouest ivoirien, la baisse du prix du cacao, le vieillissement des plantations, la raréfaction des disponibilités foncières, les nombreux conflits entre Burkinabè et jeunes autochtones ivoiriens, ont incité de nombreux Burkinabè à retourner au pays. L'étude menée dans le centre-ouest par A. Babo et Y. Droz (2006, p.9) révèle également les mêmes résultats. Ces auteurs notent que les conflits fonciers dans la région du Goh, en octobre 1995, ont engendré le retour des Baoulé dans leur localité d'origine. En effet, les conflits qui étaient d'abord liés à des contentieux électoraux se sont rapidement transformés en conflits fonciers entre Bété et Baoulé. Ils ont engendré le retour de 5 000 ressortissants baoulé vers la zone savanicole ivoirienne. Par ailleurs, ces problèmes fonciers ont engendré aussi le retour des immigrés vers leurs pays d'origine (A. Babo et Y. Droz, 2006, p.14). Ces conflits ont suscité le retour de près de 20 000 ressortissants burkinabés vers leur pays d'origine.

Nos investigations ont aussi révélé que le retour des migrants agricoles est dû à l'attractivité de la nouvelle culture de développement (anacarde) dans la sous-préfecture de Brobo. La production de l'anacarde encourage, en effet, le retour de 84% des migrants agricoles. Abordant dans le même sens, M. Zongo (2010, p. 1) révèle que les migrants s'orientent pour la plupart vers le milieu rural propice à l'agriculture en vue de profiter des opportunités qu'offrent les activités agricoles. Les conditions défavorables à la pratique agricole ajoutées à l'attractivité de l'économie de l'anacarde sont les principales causes de retour des migrants agricoles dans la sous-préfecture de Brobo. Ces migrants une fois de retour, leur pratique agricole suscite de nouveaux problèmes fonciers dans ladite localité.

Dans la sous-préfecture de Brobo, les problèmes fonciers sont de types intrafamiliaux (12,22%), interfamiliaux (18,88%) et entre différents villages (44,44%). Ces résultats sont applicables à ceux de l'étude de M. Konan (2014, p. 95), menée dans le département de Dimbokro (centre-sud de la Côte d'Ivoire). Cet auteur révèle que les conflits fonciers sont de types intrafamiliaux, extra ou intra-lignagers et entre différents villages. Tout comme l'auteur précédent, G. Kouamé (2006, p.5) ajoute que les conflits se manifestent particulièrement autour de l'héritage du foncier. Si dans la sous-préfecture de Brobo, les problèmes fonciers se manifestent entre les autochtones (intrafamiliaux, interfamiliaux et inter-villages), dans les régions forestières, selon R. Oura et *al.* (2017, p. 154) ces conflits opposent généralement autochtones et migrants. En effet, les tentatives de reconquêtes des terres cédées dans le cadre du tutorat en remettant en cause des accords fonciers passés avec les exploitants étrangers sont sources de conflits fonciers (A. Babo et Y. Droz, 2006, p.12). Les différents litiges induits par le retour des migrants agricoles ont des conséquences au niveau économique et social sur la sous-préfecture de Brobo.

Cette étude révèle que les conséquences des litiges fonciers sont : la dégradation des relations sociales (100%) et la baisse de l'économie des paysans (13%). Les résultats de cette étude vont de pair avec ceux de R. Oura (2015, p. 74). Selon l'auteur, dans les régions du Guémon et du Cavally, l'une des conséquences des conflits fonciers entre les communautés est la détérioration de la cohésion sociale. Les résultats de C. Koffie-Bikpo et *al.* (2015, p. 1) et R. Oura (2015, p. 74) sont en concordance avec nos résultats. Selon eux, en plus de la dégradation des relations sociales, ces litiges amenuisent les leviers du développement agricole tout en compromettant les rendements agricoles et la durabilité de la sécurité alimentaire.

De ce qui précède, cette étude révèle que les conséquences des litiges fonciers après le retour des migrants sont énormes. Il est donc souhaitable que les autorités responsables de la gestion foncière aient un regard particulier sur le retour des migrants agricoles afin d'atténuer les conséquences négatives.

## **CONCLUSION**

Le retour des migrants agricoles dans la sous-préfecture de Brobo est dû aux facteurs impulsifs et attractifs. Les facteurs impulsifs dont le difficile accès au foncier pour de nouvelles plantations, le vieillissement des vergers et la récurrence des conflits dans les régions forestières. Autrement dit, les conditions défavorables à la pratique agricole dans ces régions. Les facteurs attractifs concernent l'économie de l'anacarde qui encourage les personnes à retourner dans leur localité d'origine. Cependant, ce retour est sans heurt, car engendre-t-il des litiges fonciers. La récurrence des litiges provoque la dégradation et l'effritement des valeurs sociales traditionnelles d'une part et la destruction des plantations d'autre part. Alors, cette question du retour des émigrés agricoles dans leur région d'origine parfois dissimulée mérite une attention particulière afin que ce retour contribue au développement harmonieux des milieux ruraux.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BABO Alfred et DROZ Yvan, 2006, « Conflits fonciers : De l'ethnie à la nation ; Rapports interethniques et ivoirités dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire », Colloque international "*in Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues*", Montpellier, France, **22** pp.1-22.

BEAUCHEMIN Cris, 2000, *Le temps du retour?: l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire*, Thèse nouveau régime en aménagement et urbanisme, Université Paris, France, Institut français d'urbanisme, 406 p.

BEAUCHEMIN Cris, 2005, « Les migrations et l'effritement du modèle ivoirien : Chronique d'une guerre annoncée ? », *In Presses de sciences Po/ Critique internationale*, France, N° **28/3**, **ISSN 1290-7839, ISBN 2724630289**, pp. 08-20

BEAUD Michel, 2006, *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, France, Edition révisée, Mise à jour et élargie, ISBN 2-7071-4794-X, Edition découverte, 202 p.

BONI Sosthène, 2015, *Comprendre l'esprit de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 portant code foncier rural en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Côte d'Ivoire, l'UFR des sciences juridiques, Administratives et politiques, de l'université Félix Houphouët Boigny de Cocody, hal id: hal-01116550, 38 p.

BONNASSIEUX Alain et PLIEZ Oliviez, 2009, « Migrations Africaine : les raisons du départ ?, *In café géographique à Toulouse*, France, pp.1-11

COGNEAU Denis et MESPLE-SOMPS Sandrine, 1999, *la Côte d'Ivoire peut-elle devenir un pays émergent ?*, Centre de Développement OCDE, Côte d'Ivoire, Programme " Emerging Africa", 118 p.

KOFFI Yao Julius, 2012, « La dynamique de la transformation de la noix de cajou dans les zones rurales du Centre et du nord de la Côte d'Ivoire », *In Revue de géographie du laboratoire Leïdi*, Université Gaston Berger, Sénégal, N°**10**, pp. 179-199.

KOFFIÉ-BIKPO Céline Yolande et ADAYE Apkoua Assunta, 2015, « Géographie des conflits fonciers dans la région du bas-Sassandra, en Côte d'Ivoire », *In Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, Burkina Faso, **Vol 1, N°4**, pp. 1-21

KOUAKOU Jérôme, COULIBALY Brahim, OURA Kouadio Raphaël, THEOUA Kra Amenan Pélagie et DOUDOU Dimi Théodore, 2016, « Quand la question foncière sape les actions humanitaires de cohésion dans les régions du Guémon et du Cavally en Côte d'Ivoire », *In Les Papiers du Fonds*, France, **n°4**, pp. 26-31

LACROIX Eric, 2003, *Les anacardiens, les noix de cajou et la filière anacarde à Bassila et au Bénin*, Bénin, Projet Restauration des Ressources Forestières de Bassila, terra systems, 75 p.

MAHMOUDIAN Morteza et MONDADA Lorenza, 1998, *Le travail du chercheur sur le terrain : Questionner, les pratiques, les méthodes, les techniques de l'enquête*, Université de Lausanne, Suisse, Edition ILSL en collaboration avec le Romanisches Seminar de l'Université de Bâle, UNIBASEL, ISSN1019-9446, N°10, 170 p.

MLAN Konan Severin, 2014, « Transformation du régime foncier du rônier et exacerbation des conflits fonciers chez les Baoulé (Côte d'Ivoire) », Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa,

Côte d'Ivoire, Jeune Equipe sur le Foncier Rural Ivoirien (JERFRI), *In Le Journal des Sciences Sociales*, Université de Strasbourg, France, N° 11, pp. 103-104

OURA Kouadio Raphaël, KOFFI Yao Jean Julius et KOUAME Kouamé Félix, 2017, « Conflits fonciers autour de l'activité hévéicole dans la sous-préfecture de Daoukro (centre-est Côte d'Ivoire) », *In Revue baobab, Revue des sciences de l'imaginaire, arts, lettres et sciences humaines*, Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire et Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, **Vol 34 et Vol 18, ISSN:1996-1898, N° 21**, pp. 151-162

SINAN Adaman et N'Dri Kouamé Abou, 2019, « Impacts Socio-Economique de L'anacarde dans La Sous-Prefecture d'Odienne », *In European Scientific Journal*, Edition, **ISSN : 1857-7881, ISSN 1857-7431, vol.12, N° 32**, pp 369-383

TANO Assi Maxime, 2012, Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-ouest ivoirien. Thèse de Doctorat en économie, Université Toulouse le Mirail-Toulouse II, France, 263 p.

TOH Alain et KOFFI Eben-Ezer Césaire Léonce, 2016, *Dynamiques migratoires enjeux et conflits dans un contexte de retour des populations autochtones déplacés dans l'Ouest*, Abidjan, Côte d'Ivoire, Université Félix Houphouët Boigny, 10 p.

ZONGO Mahamadou, 2003, « La diaspora Burkinabès en Côte d'Ivoire, trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *In Politique Africaine*, Paris, France, N° 90, pp. 113-126.

ZONGO Mahamadou, 2010, *Les migrations et le foncier en Afrique de l'Ouest*, France, des fiches pédagogiques, pour comprendre se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest, 4 p.

### 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREa) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

#### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

#### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

#### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

### 2. Instructions aux auteurs

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 01 au 31 août 2020.

**Retour d'évaluation :** 30 septembre 2020.

**Date de publication :** 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

#### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

## **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

## **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

## **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

## **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

## **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### Références bibliographiques Article

#### dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### Frais d'inscription

**Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77